MAZARS

MEDIA FORMATION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2008

MEDIA FORMATION
siège : 8 bis rue de l'Industrie - Ile Lacroix
ROUEN (Seine-Maritime)

Siret n° 403.344.401.00027 / code APE 804 C

MAZARS

Média Formation

Comptes annuels
Exercice clos le
31 décembre 2008

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association MEDIA FORMATION, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels, qui font apparaître un **excédent de 31.941,23 euros** pour un **total de bilan de 640.108,14 euros**, sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

MAZARS

2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne le rattachement des prestations et produits de subventions de fonctionnement, aux charges de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 19 mai 2009

Le commissaire aux comptes
Mazars

Jean-Guy LECOUTEUX

Monique THIBAULT

11/05/2009

MEDIA FORMATION
BILAN AU 31 DECEMBRE 2008 (en euros)

ACTIF	2008	2007
IMMOBILISATIONS		
218100 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 918,76	22 309,48
218300 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	290 657,51	273 414,20
	318 576,27	295 723,68
281000 AMORTISSEMENTS	-287 017,71	-259 949,19
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	**31 558,56**	**35 774,49**
CREANCES		
411000 CLIENTS	216 671,48	98 277,78
416000 CLIENTS DOUTEUX	0,00	0,00
418000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	294 307,53	253 262,73
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 453,91	1 062,00
491000 PROVISION CLIENTS DOUTEUX	-70,83	-70,83
TOTAL DES CREANCES	**512 362,09**	**352 531,68**
DISPONIBILITES		
512200 CAISSE D'EPARGNE COMPTE COURANT	95 748,05	195 287,34
512300 CAISSE D'EPARGNE - CA	427,45	387,45
512400 CAISSE D'EPARGNE - ACTIPAT	0,00	0,00
530000 CAISSE	11,99	16,87
580000 VIREMENTS INTERNES	0,00	0,00
TOTAL DES DISPONIBILITES	**96 187,49**	**195 691,66**
TOTAL DE L'ACTIF	**640 108,14**	**583 997,83**

PASSIF	2008	2007
FONDS PROPRES		
106880 RESERVES POUR PROJET ASSOCIATIF	108 780,58	63 762,44
110000 REPORT A NOUVEAU	216 307,06	216 307,06
131800 SUBVENTION D'EQUIPEMENT	14 796,53	14 796,53
131810 SUBVENTION INVEST DRTEFP	93 467,20	93 467,20
131820 SUBVENTION INVEST CAISSE EPARGNE	42 195,12	42 195,12
139800 REPRISE SUBVENTION D'EQUIPEMENT	-14 796,53	-14 796,53
139810 SUBV INVEST COMPTE RESULTAT	-92 265,25	-92 265,25
158000 PROVISION POUR DEPART SALARIES	19 293,23	23 756,13
158800 PROVISION POUR CHARGES	3 380,00	3 380,00
TOTAL DES FONDS PROPRES	**391 157,94**	**350 602,70**
DETTES		
401000 FOURNISSEURS	14 392,38	20 960,87
408100 FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES	28 253,85	23 038,21
421000 REMUNERATIONS DUES AU PERSONNEL	0,00	0,00
425100 PRETS AU PERSONNEL	0,00	-160,00
428200 PERSONNEL - CONGES A PAYER	56 752,41	48 422,11
428600 PERSONNEL - SALAIRES BRUTS A PAYER	10 871,46	18 000,00
438600 PERSONNEL - CH PATRONALES A PAYER	5 435,73	2 000,00
430000 DETTES SOCIALES	57 286,87	50 887,50
468600 DIVERS - CHARGES A PAYER	26 189,15	25 082,90
487000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	17 827,12	145,40
TOTAL DES DETTES	**217 008,97**	**188 376,99**
EXCEDENT CONSTATE	**31 941,23**	**45 018,14**
TOTAL DU PASSIF	**640 108,14**	**583 997,83**

Commissaire aux comptes
MAZARS
Visa pour identification

11/05/2009

MEDIA FORMATION
COMPTE DE RESULTAT 2008 (en euros)

CHARGES	2008	2007
CHARGES D'EXPLOITATION		
60 MATIERES CONSOMMABLES	41 009,20	49 646,98
61 SERVICES EXTERIEURS	155 954,36	181 723,37
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	65 411,23	88 098,59
63 IMPOTS ET TAXES	70 359,16	67 945,24
64 CHARGES DE PERSONNEL	978 032,79	980 208,48
65 CHARGES DE GESTION COURANTE	232,00	232,00
68 DOT. AUX AMORT. ET PROVISIONS	27 068,52	30 766,70
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**1 338 067,26**	**1 398 621,36**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-3 657,91**	**42 693,87**
CHARGES FINANCIERES		
66 CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	**0,00**	**0,00**
RESULTAT FINANCIER	**7,50**	**1 498,24**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 779,39	4 800,78
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**2 779,39**	**4 800,78**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**35 591,64**	**826,03**
RESULTAT NET COMPTABLE	**31 941,23**	**45 018,14**
TOTAL	**1 372 787,88**	**1 448 440,28**

PRODUITS	2008	2007
PRODUITS D'EXPLOITATION		
706 PRESTATIONS	241 655,93	192 390,35
FORM. SALARIES CONTRATS AIDES		5 860,05
PRESTATIONS ETAT	136 456,62	388 311,38
PRESTATIONS REGION	311 934,32	292 277,24
PRESTATIONS ANPE	165 166,47	
741 SUBVENTIONS ETAT	130 578,86	216 214,61
743 SUBVENTIONS DEPARTEMENT	27 050,00	36 490,63
744 SUBVENTIONS COMMUNES	2 731,00	4 088,00
745 SUBVENTIONS ORGANISMES SOCIAUX	5 719,20	3 933,76
746 SUBVENTIONS FONDS EUROPEENS	162 205,65	174 083,85
748 AUTRES SUBVENTIONS	93 500,00	96 250,00
758 PDTS DIVERS DE GESTION	1 690,19	2 814,85
781 REPRISE SUR PROVISIONS	4 462,90	0,00
740 TRANSF. CHARGES CONTRATS AIDES	51 258,21	28 600,51
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 334 409,35**	**1 441 315,23**
PRODUITS FINANCIERS		
761 PRODUITS DE PARTICIPATION	7,50	7,00
767 REVENUS NETS S/VENTE VMP	0,00	1 491,24
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**7,50**	**1 498,24**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
771 PRODUITS EXCEPT. S/ OPER. GESTION	0,00	0,00
777 QUOTE PART SUBV INVESTISSEMENT	0,00	1 315,34
778 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	38 371,03	4 311,47
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**38 371,03**	**5 626,81**
TOTAL	**1 372 787,88**	**1 448 440,28**

Commissaire aux comptes
MAZARS
Visa d'identification

ANNEXE

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2008, dont le total est de 640 108,14 Euros, et au compte de résultat, présenté sous forme de liste dégageant un excédent de 31 941,23 Euros.
L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période allant du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008.
Les notes et tableaux présentés, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ont été élaborés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant la continuité de l'exploitation.
L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.
Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

21 – Fonds propres

Les fonds propres de l'association sont constitués de :
- Réserve pour report à nouveau pour 216 307,06 Euros,
- Réserve pour projet associatif dans le cadre de la démarche qualité pour 43 196,72 Euros,
- Réserve pour projet associatif dans le cadre du pôle Développement pour 45 018,14 Euros,
- Réserve pour projet associatif dans le cadre de la climatisation des locaux pour 12 195,92 Euros,
- Réserve pour projet associatif dans le cadre de la participation à la cafétéria du site pour 8052,00 Euros,
- Réserve pour projet associatif dans le cadre du changement des serrures pour 317,80 Euros.

22 – Subventions d'investissement

Aucune subvention d'investissement n'a été accordée en 2008. Les subventions d'investissement reçues avant 2005 sont réintégrées dans le compte de résultat au rythme des amortissements pratiqués sur les biens acquis en contrepartie de ces subventions. Les subventions à partir de 2005 ne sont plus réintégrées au compte de résultat des années suivantes.

Visa pour identification
MAZARS
Commissaire aux comptes

Au 31 décembre 2008, le montant net des subventions non amorties ressort à :

Nom du financeur	Subvention brute	Cumul amortissement	Subvention nette
DRTEFP / REGION	93 467,20 €	71 070,13 €	22 397,07 €
Caisse d'Epargne	42 195,12 €	21 195,12 €	21 000,00 €
Total	135 662,32 €	92 265,25 €	43 397,07 €

23 – Immobilisations et état des amortissements

Les investissements de l'exercice se sont élevés à 22 852,59 Euros et concernent principalement l'acquisition de matériel informatique et de mobilier de bureau et des aménagements de locaux. Les amortissements ont été calculés en linéaire et sur 3 ans.

24 – Produits à recevoir (418100)

Libellé	Année 2008	Année 2007
ADEQUATION / ANPE	13 752,36 €	
AGEFIPH APP	4 119,20 €	3 933,76 €
AGEFOS / RHE ADVF		979,05 €
AGGLO ANTENNES APP	15 400,00 €	15 400,00 €
ALFA / OPCAREG TRANSFO		12 337,96 €
ANAEM AFB		13 146,46 €
ANPE OBJECTIF EMPLOI		23 874,76 €
DRTEFP / FSE AFB	4 536,60 €	8 964,62 €
DRTEFP / FSE APP	192 611,88 €	67 615,29 €
ENTREPRISES AFB	128,04 €	
ENTREPRISES APP	1 337,12 €	2 522,00 €
FONGECIF ADVF		-2 429,85 €
FONGECIF FORMATION BENTOURA M	608,88 €	
GRETEP HANDICOMPETENCES		19 808,00 €
GRETEP MHL		12 363,75 €
INDIVIDUELS PAYANTS APP		80,85 €
MAIRIES CANTON CLERES APP		565,00 €
MAIRIE MONTVILLE APP	1 900,00 €	1 900,00 €
OPCALIA REMBT FORM SC-FORM		3 876,00 €
OPCALIA REMBT FORM DROIT SOCIAL		1 259,48 €
OPCALIA TUTORAT BOYARD V	575,00 €	
OPCALIA REMBT SALAIRES	5 221,65 €	
REGION ANTENNES APP	14 396,00 €	8 103,85 €
REGION APS		12 383,24 €
REGION RSB	9 785,70 €	
REGION RAN		26 041,96 €
REGION PSQ	1 942,70 €	
REGION PLATEFORME AD	20 992,40 €	19 536,55 €
REGION FOAD	7 000,00 €	
SADA RETROCESSION CAFE		1 000,00 €
Total	294 307,53 €	253 262,73 €

Visa pour identification
MAZARS
Commissaire aux comptes

25 – Charges constatées d'avance (486000)

Libellé	Année 2008	Année 2007
CREFOR FORMATION		80,00 €
DESK LOCATION PHOTOCOP	479,90 €	479,90 €
DESK CONSO PHOTOCOP	445,49 €	
DESK LOCATION PHOTOCOP (RE)	167,44 €	167,44 €
EDF ABONNT 01/N+1	101,53 €	79,99 €
EDF ABONNT 02/N+1	84,65 €	79,99 €
EDF ABONNT (RE)	112,83 €	132,70 €
FRANCE TELECOM FAX ABONNT		20,69 €
FRANCE TELECOM ABONNT (RE)	62,07 €	
FR. TELECOM TEL ABONNT MONTVILLE		21,29 €
Total	1 453,91 €	1 062,00 €

26 – Fournisseurs - Factures non parvenues (408100)

Il s'agit de l'ensemble des factures non parvenues au 31/12/2008 relatives à l'exercice 2008.

Libellé	Année 2008	Année 2007
C. RUSOLEN FORMATION SC-FORM		590,40 €
CABINET MAZARS CLOTURE DES COMPTES	2 631,20 €	2 212,60 €
CILIANCE COTISATION	2 839,00 €	3 033,00 €
DESK CONSO (RE)	32,02 €	304,98 €
EDF CONSO (RE)		184,02 €
FONGECIF COTISATION	3 405,00 €	3 802,00 €
FORJECNOR REVERSEMENT PAT		332,00 €
FRANCE TELECOM TEL CONSO	19,08 €	17,62 €
FRANCE TELECOM TEL CONSO (RE)	92,39 €	50,00 €
FRANCE TELECOM FAX CONSO		11,05 €
FRANCE TELECOM TEL CONSO MONTVILLE		9,92 €
MISSION LOCALE REVERSEMENT PAT		102,00 €
OPCALIA COTISATION	19 150,16 €	11 669,62 €
URSSAF COTISATION BENEVOLES	85,00 €	85,00 €
WALL STREET INSTITUTE REVERS. PAT		634,00 €
Total	28 253,85 €	23 038,21 €

27 – Dettes fiscales et sociales

Elles sont constituées de l'ensemble des cotisations dues au titre du mois de décembre 2008 en matière d'Urssaf, d'Assedic et de taxe sur les salaires et de celles du 4ème trimestre 2008 en matière de caisses de retraite, de prévoyance et de cadres.

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

28 – Divers – Charges à payer (468600)

Ce compte a été créé en 2007.

Libellé	Année 2008	Année 2007
DEPARTEMENT APP TROP PERCU	22 950,00 €	13 509,37 €
DRTEFP AFB TROP PERCU	31,40 €	
DRTEFP APP TROP PERCU	3 207,75 €	2 030,01 €
DRTEFP PAT TROP PERCU	€	9 543,52 €
Total	26 189,15 €	25 082,90 €

29 – Produits constatés d'avance (487000)

Libellé	Année 2008	Année 2007
APAPP HTE NDIE MAD CORBIN	4 564,36 €	
ENTREPRISES APP		145,40 €
MAIRIE FONTAINE LE BOURG	909,00 €	
REGION PFAD	4 616,83 €	
REGION PSQ	2 221,78 €	
REGION RSB	5 515,15 €	
Total	17 827,12 €	145,40 €

3 – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

31 – Retraites

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite, en tenant compte de la probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite, est comptabilisé.

32 – Effectif à la clôture de l'exercice

L'effectif à la clôture de l'exercice est de 20 personnes permanentes auquel il faut ajouter 1 contrat de professionnalisation et 4 contrats CAE. L'effectif retenu est de 22 ETP.

33 – Droit Individuel à la Formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 1 682 heures au 31/12/2008.

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes